

Le 24 mai 2016

Communiqué

Pour le respect des trottoirs et des aménagements cyclables : action post-it « Mettez-vous ~~sur~~ à notre place ! »

Malgré la hausse récente du montant des contraventions pour arrêt ou stationnement des véhicules motorisés sur les trottoirs et les aménagements cyclables, on ne peut que constater chaque jour dans notre agglomération que cela n'a pas suffi à endiguer ces infractions.

Pourtant ces incivilités, que chacun a facilement tendance à minimiser « Je sais, je sais, mais je n'en ai que pour trois minutes... » et qui ne semblent pas susciter une mobilisation significative des agents verbalisateurs, entraînent des nuisances considérables pour de nombreuses catégories d'usagers de la rue.

Les personnes en fauteuil, à mobilité réduite, avec canne ou déambulateur, conduisant des poussettes ou munis de bagages encombrants, etc., voient leurs déplacements régulièrement transformés en « parcours du combattant » sur des trottoirs encombrés de véhicules.

Les cyclistes constatent trop souvent que les pistes ou bandes cyclables sont considérées comme des « arrêts-minutes », notamment aux abords de certaines écoles, ou comme des places de stationnement le soir venu dans certains quartiers.

C'est pourquoi, les associations EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise) et APF 21 (Association des Paralysés de France de Côte d'Or) ont décidé de diffuser, gratuitement à leurs adhérents et à un prix très modique pour les autres, des blocs de post-it « Mettez-vous ~~sur~~ à notre place ! » à apposer sur les véhicules en infraction pour, dans un esprit de dialogue et d'explication, inciter au nécessaire respect des uns et des autres. À cette occasion, EVAD tient à rappeler que les trottoirs ne sont autorisés qu'aux cyclistes de moins de 8 ans et à condition qu'ils n'apportent aucune gêne aux piétons !

Par cette action, EVAD et APF 21 espèrent aussi que les communes se saisissent enfin « à bras le corps » de ces problèmes afin que les rues de nos villes et villages deviennent plus sûres et plus agréables à vivre pour tous.

Contacts :

EVAD (06 14 50 68 59 | evad@fubicy.org) ; APF 21 (03 80 68 24 10 | dd.21@apf.asso.fr)

Contacts presse

- EVAD : Agnès Carbon, coprésidente | 03 80 51 46 67 | 06 14 50 68 59
- APF 21 : Florence Lecomte, directrice | 06 88 44 38 33



<http://www.evad-dijon.fr/spip.php?article1498>

Le 24 mai 2016

Invitation

En préambule de la semaine du développement durable (30 mai – 5 juin) :

Lancement de l'action post-it

« **Mettez-vous ~~sur~~ à notre place !** »,

les associations EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise) et APF 21 (Association des Paralysés de France de Côte d'Or) ont le plaisir de vous convier à un

point presse

le vendredi 27 mai à 15h45,

devant l'école maternelle Voltaire, 29 chemin des Petites Roches à Dijon
(en bas du boulevard de l'Université).

Des représentants et des membres de ces deux associations vous exposeront les motivations et les objectifs de cette action et procéderont à la pose des premiers post-it sur les véhicules gênant la circulation des piétons ou des cyclistes.

Ils seront bien sûr à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Contacts presse

- EVAD : Agnès Carbon, coprésidente | 03 80 51 46 67 | 06 14 50 68 59
- APF 21 : Florence Lecomte, directrice | 06 88 44 38 33



<http://www.evad-dijon.fr/spip.php?article1498>